

PROCÈS-VERBAL

7^e réunion – séance extraordinaire

Le jeudi 21 décembre 2023

tenue à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (local B1-3002) et par visioconférence.

La réunion s'ouvre sous la présidence de Monique Leroux, présidente du conseil. Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Ayotte, Patrick	Professeur, Faculté des sciences
Bégin, Lucie	Membre externe
Bélanger, Marie-France	Membre externe
Besrou, Marwan	Étudiant, 2 ^e et 3 ^e cycles, Faculté de génie
Boulanger, France	Personnel de soutien
Cabral, Alexandre	Professeur, Faculté de génie
Chamberland-Tremblay, Daniel	Professeur, École de gestion
Gauthier, Patricia	Vice-présidente
Lebel-Grenier, Sébastien	Membre externe
Leroux, Monique	Présidente
Levasseur, Mélanie	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Marcil, Olivier	Membre externe
Normandeau, Josette	Membre externe
Petit, Matthieu	Professeur, Faculté d'éducation

Les membres suivants se sont excusés :

Coleman, Robin-Marie	Membre externe
Cossette, Pierre	Recteur
Ethier, Julie	Membre externe
Grégoire, Coralie	Étudiante, 1 ^{er} cycle, Faculté de génie
Lefebvre, Yvon	Membre externe
Orfali, Charles	Professeur d'enseignement clinique
Paré, Denis	Membre externe

Les personnes suivantes participent à la réunion :

Aimez, Vincent	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
Doucet, Patrik	Vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique
Faucher, Jocelyne	Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante
Hudon, Christine	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
Perreault, Jean-Pierre	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Rémillard, Denyse	Rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable

Monique Leroux remercie les membres du conseil pour leur présence à cette réunion extraordinaire.

CA-2023-12-21-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2023-12-21-02
Cyberévènement – état de la situation – confidentialité

Un membre du conseil demande de tenir à huis clos les délibérations relatives à ce point. Monique Leroux déclare le huis clos. Au terme du huis clos, les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues (annexe confidentielle ci-jointe).

CA-2023-12-21-03
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 12 février 2024.

Monique Leroux, présidente

Jocelyne Faucher, secrétaire

[Procès-verbal adopté, original signé.]